



92701 COLOMBES CEDEX

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

N°**46**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 36
Représentés : 12
Absents : 5

Ayant voté pour : 48
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 0

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 - SIGEIF

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-3 et L. 5211-39,

Vu les statuts du SIGEIF,

Vu le rapport annuel établi par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île de-France (SIGEIF) pour l'exercice 2024,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 10 décembre 2025,

Considérant que la commune est adhérente au SIGEIF,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article unique : Prend acte de la présentation du rapport d'activité du SIGEIF pour l'année 2024.

Certifié exécutoire compte tenu de Fait à Colombes
l'affichage le à l'Hôtel de Ville et de la
réception en préfecture le
Identifiant de l'acte :



Le Maire,

Signé électroniquement.
CHAIMOVITCH Patrick

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.